

LES OLEAGINEUX EN NORMANDIE



ETAT DES LIEUX DU SECTEUR

Edition 2021 – données 2020

Monde / Europe

A l'échelle mondiale les oléagineux c'est surtout le soja (370 millions de T produites, dont 165 sont échangées à l'international). Le marché du soja est dominé par des échanges depuis les Amériques (USA, Brésil) vers la Chine et secondairement l'Europe. Les prix internationaux qui avaient été baissiers depuis début 2018, ont rebondi depuis juin 2020, avec la reprise de l'élevage porcin en Chine après l'épisode de peste porcine africaine. Les prix mi-2021 ont atteint des niveaux proches des records de 2008 et 2012, à plus de 600 \$/tonne de graine.

Le colza pèse pour environ 70 MT de production mondiale et constitue un marché relativement indépendant. Les grands bassins producteurs sont l'**Europe** (15 à 20 MT), le Canada (environ 20 MT), la Chine et l'Inde. Mais dans les échanges concernent surtout l'Europe, qui importe 15 à 25 % de ses besoins selon les années, et trois pays exportateurs : principalement le Canada, mais aussi l'Australie et l'Ukraine.

Europe

En Europe la production de colza domine nettement : 20 à 22 MT, contre 10 en Tournesol et 2,5 en soja.

La production européenne (UE28) de colza vient **de France pour ¼ et pour 20 % d'Allemagne**. Le Royaume Uni et la Pologne pèsent également pour plus de 10 % du total européen.

L'Europe importe entre 4 et 6 MT de colza /an d'Ukraine, dont la qualité est aux standards européens, et du canola du Canada et d'Australie. Les importations 2020/21 ont battu le record de volume, à 6.5 MT.

France

La France produit principalement du colza (habituellement environ 5 MT) mais aussi du Tournesol (1.3 MT) et développe le soja (0.3 MT).

La trituration (séparation de l'huile et du tourteau) est réalisée dans une quinzaine d'usines. Le tourteau de colza est majoritairement utilisé en alimentation animale (1.4 MT) et offre des perspectives à la filière laitière qui s'oriente de façon croissante vers le « sans-OGM », à l'instar de la filière laitière allemande. Le soja importé serait alors évincé de la filière bovine (qui n'en constitue qu'un débouché minoritaire, l'essentiel allant aux granivores). Globalement le soja reste majoritaire parmi les tourteaux utilisés en France en alimentation animale, toutes espèces confondues.

L'huile est utilisée en alimentation humaine mais surtout pour le biodiesel.

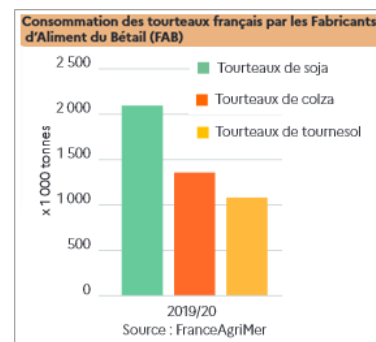
La France est exportatrice vers ses voisins d l'Union européenne, en particulier l'Allemagne, tant sous forme de graines, d'huiles que de tourteaux.

Normandie

La Normandie produit 447 000 tonnes d'oléagineux (moy. 2016-20) soit 7 % du total national. Elle se trouve au **5^{ème} rang des régions** pour sa surface en colza (129 000 ha) comme pour sa production (440 000 T) grâce à des rendements favorables (3^{ème} rang, 34 Qx). En niveaux absolus, la production est toutefois baissière comme au niveau national, à la fois du fait des rendements et des surfaces, surtout depuis 2019.

La Normandie héberge **la plus grande unité de biodiesel de France**, située à Grand-Couronne (Seine Maritime). Elle s'approvisionne sur le marché alimentaire, ce sont les mêmes variétés qui sont utilisées.

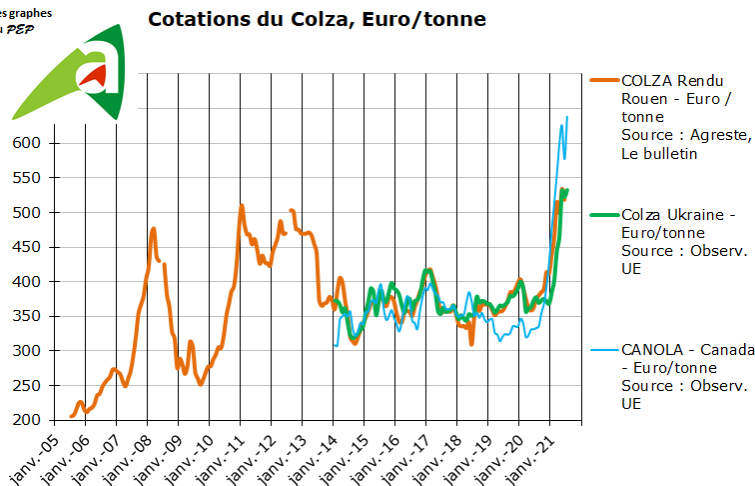
L'industrie chimique utilise également du colza pour des productions spécifiques (solvants, etc...) mais il s'agit là de **variétés éruciques**. La Normandie est leader européen de cette filière, autour d'un site basé à Rouen.



QUELS PRIX ATTENDRE ?

Les oléagineux ne sont soutenus par aucun dispositif d'intervention.

Les graphes du PEP



Analyse fréquentielle

Les valeurs ci-contre sont les moyennes pondérées par campagne du prix du **colza payé au producteur en Normandie**.

L'analyse est conduite sur la dernière décennie 2010-2019 (2020 estimé).

Sur cette période le prix a été **inférieur à 349 €/T une année sur cinq**, mais **supérieur à 415 € une année sur cinq** également. On a dépassé les 369 €/T une année sur 2.

La récolte 2021 devrait se valoriser à un prix record nettement supérieur à ces références (probablement plus de 500 €/T au producteur) – une relance de la tendance haussière qui pourrait durer : voir page 4.

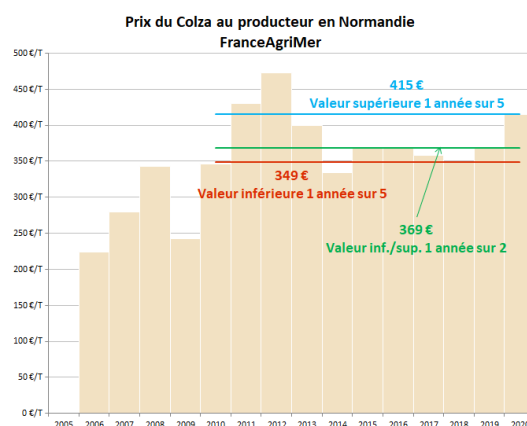
Le prix du Colza n'affiche **pas de saisonnalité** significative.

Les cotations du Colza Rouen et le prix du Colza ukrainien sont très proches (écart moyen de quelques € habituellement ; exceptionnellement le colza ukrainien a été 50 € moins cher durant l'hiver 2020-21). Le colza ukrainien est compatible avec les normes européennes et l'Allemagne importe de ce pays.

Le canola australien est proche des cotations européennes également.

Les écarts sont plus importants avec le canola canadien (entre 0 et 60 € moins cher, selon les années). Début 2021 le canola est exceptionnellement plus cher que le colza européen (100 € d'écart).

Le prix au producteur en Normandie est inférieur de 20 à 25 € aux cotations Rouen.



LES MARCHES BOUGENT : POURQUOI, COMMENT ?

L'évolution des marchés dépend pour partie des **fondamentaux** du marché des oléagineux, en particulier :

- Perspectives de récolte des grands bassins mondiaux, pour les mois qui suivent, donc des événements climatiques (sécheresses, incendies, excès d'eau, décalage dans les opérations culturales) ou –plus rarement pour les végétaux- sanitaires.
- Perspectives de consommation et d'importation des grands bassins de consommation.

Des facteurs peuvent jouer indirectement : en particulier les **parités monétaires** qui peuvent faciliter ou ralentir les échanges. Les événements géopolitiques (embargos, conflits commerciaux) interfèrent aussi avec le commerce.



La **connexion avec le marché de l'énergie** affecte globalement les marchés végétaux (marché céréalier via le bioéthanol de maïs US ; marché des oléagineux via le biodiesel européen). Les fortes fièvres sur le marché énergétique débouchent en général sur une hausse de prix des oléagineux.

Plus largement encore, des facteurs très globaux jouent aussi un rôle car les oléagineux comme les céréales sont des « commodités » c'est-à-dire des **produits mondiaux** dont les cotations en bourse sont influencées par toutes les autres commodités (y compris métaux, énergie etc...) voire par des actifs de toutes natures (immobilier...). Les flambées de 2006 à 2013 ont été des flambées globales de l'ensemble des matières premières, auxquelles les céréales et oléagineux ont participé.

Ces épisodes de tension sur les prix se sont également traduites par une volatilité accrue, c'est-à-dire des variations d'amplitude accrue et sur des temps courts.

VARIATIONS DE PRIX : COMMENT SE SECURISER ?



Différents modes de commercialisation

Les agriculteurs se voient proposer des modes de commercialisation variés. Principalement :

- **La vente « prix ferme » avant récolte** : un prix est convenu avant la récolte pour un volume donné, la transaction ne sera plus modifiée (même si les cours augmentent). Attention aux années de mauvais rendement, certains agriculteurs ont vendu avant récolte davantage que ce qu'ils vont récolter !

Mais cette formule permet d'élargir la période sur laquelle on va choisir son prix de vente, en sachant qu'il est nécessaire de bien mesurer quel est le niveau de prix « acceptable » ou « satisfaisant » (qui est différent dans chaque exploitation) : il faut se fixer un prix-objectif au préalable.

- **La vente au « prix moyen »**, proposé par la majorité des coopératives : à la récolte, un acompte est payé et un complément est versé par la suite, en fonction des résultats économiques de la campagne de commercialisation. C'est une solution simple, qui débouche en principe sur un prix « moyen » juste mais souvent sans relief, aucun « bon coup » à attendre avec cette formule... sauf les très bonnes années ! Par ailleurs ce type de contrat ne permet pas de choisir la date de vente (c'est une date moyenne pondérée) et en particulier, ne permet pas de se positionner sur les cours pratiqués avant récolte.
- **Des ventes « prix spot »** au cours du moment, par exemple par des négociants. Certaines coopératives proposent un stockage à la coop avec possibilité de vendre à tout moment (« stockage à façon »). Là aussi il est nécessaire de se fixer un prix-objectif.
- **Des formules adossées aux marchés à terme** : à travers ce mécanisme, la coopérative se garantit un prix plancher d'écoulement, et propose aux agriculteurs un prix qui dépendra du rendement de l'opération.

Un fractionnement des ventes entre plusieurs dates et selon différents modes réduit aussi les risques.

Les possibilités du marché à terme (MAT)

Certains contrats de livraison avec des coopératives sont adossés aux marchés à terme on l'a vu mais dans ce cas l'agriculteur n'a pas à gérer les contrats du MAT.

Les agriculteurs peuvent utiliser directement des outils de sécurisation proposés par le MAT : il s'agit d'un marché de titres (« marché-papier ») où l'agriculteur réalise des opérations similaires (en fait opposées) à ce qu'il réalisera avec son stock physique. Le MAT permet ainsi de se garantir un prix/tonne, reflétant les cours au moment de l'engagement. On « fixe » ainsi un prix à un instant donné.

- Prendre ainsi position directement sur le **marché à terme en « couverture »** simple implique de disposer de trésorerie car le MAT demande des garanties si le marché monte (appels de marge), et ne peut se faire qu'avec un volume minimal (1 lot = 50 tonnes en général)
- La quasi-totalité des agriculteurs qui utilisent le marché à terme le fait désormais à travers le système des **options**, qui d'une part n'implique pas d'appel de marge, et d'autre part permet non seulement de « fixer » un prix plancher mais aussi de profiter des éventuelles hausses de prix, en contrepartie d'un coût fixe à assumer correspondant à l'achat de l'option.

L'utilisation du marché à terme **nécessite des conseils très spécialisés**. Le réseau des Chambres d'agriculture propose des formations et un accompagnement dans ce domaine, sous la marque « **MesM@rchés** ». Comme sur le marché du physique, il est très important pour l'agriculteur qui y recourt de se fixer un prix-objectif.



Se fixer un prix-objectif

Comme on le voit la multiplication des modes de commercialisation sur le physique, et les possibilités d'accès à un marché-papier dérivé (le MAT) impliquent pour l'agriculteur de savoir à quel prix il est prêt à vendre.

L'établissement de son prix de revient est un repère indispensable pour cela. Ce calcul dépasse le cadre de cette fiche. Des conseils sont disponibles sur ce point, sous forme individuelle ou en groupe.

La comparaison avec des moyennes de prix de revient observés plus largement sur un territoire comparable apporte en outre une base de réflexion pour faire évoluer son système.

COMMENT S'INFORMER ?

- Les cotations du marché physique et des marchés à terme se trouvent sur de multiples sites et applications :

<https://mesmarches.gephymat.com/gephycotes>
<https://www.agri-mutuel.com/cotations/colza/>
<https://www.web-agri.fr/marches-agricoles/cultures>

Attention de ne pas oublier que le prix au producteur est inférieur (en général de 20 à 25 €/T) aux cotations.

- Mes M@rchés propose plus largement des informations sous forme de bulletins d'information et de conseil, et des formations. Consultez le site de la Chambre d'agriculture de Normandie.

- Pour prendre du recul sur les cours et disposer d'un historique plus large, les **cotations diffusées par FranceAgriMer** permettent de se forger des repères sur les niveaux des cotations et des prix payés aux producteurs :

<https://visionet.franceagrimer.fr/Pages/SeriesChronologiques.aspx?menuurl=SeriesChronologiques/productions%20v%C3%A9g%C3%A9tales/grandes%20cultures>

- Des cotations hebdomadaires sont également disponibles sur **l'Observatoire de la Commission Européenne** (mise à jour à 7 j.)

<https://circabc.europa.eu/sd/a/2ddd7dcd-dff1-41b5-94b9-6cd207181a3c/oliseeds-world-prices.xlsx>

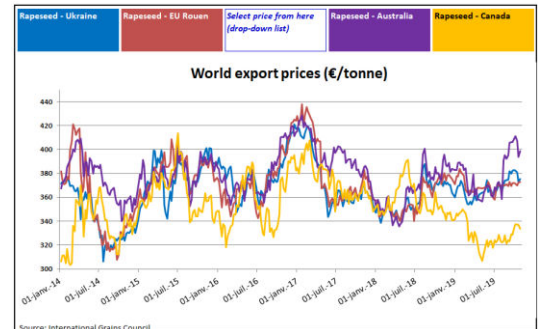
ainsi qu'un état des lieux du marché :

https://ec.europa.eu/info/food-farming-fisheries/farming/facts-and-figures/markets/overviews/market-observatories/crops_en

(« Market situation for oilseeds »)(en anglais)

- Des **notes de conjoncture de l'APCA** exposent le panorama des céréales et oléagineux chaque semestre (en français):

<https://chambres-agriculture.fr/informations-economiques/etudes-economiques/notes-de-conjoncture/>



Nota : Rapeseed = Colza, Sunflower = Tournesol

TENDANCE POUR LES PROCHAINS MOIS

Le marché du colza bat des records historiques mi-2021, avec des prix qui dépassent durablement les 500 €/T.

Deux causes principales à cette situation :

- au Canada d'abord (1^{er} exportateur mondial), le niveau très bas des stocks à la fin de la campagne 2020-21, suite à des exportations massives pendant la crise du Covid ; puis en 2021, la mauvaise récolte suite à la sécheresse et à la canicule dans l'Ouest du pays.
- et le redémarrage de l'économie mondiale qui tire les prix des carburants, entre autres le biodiesel, et plus largement de toutes les « commodités ».

Les perspectives sont favorables à court terme (stocks bas, récolte canadienne et européenne faibles) mais aussi à moyen terme (les huiles à bas coût comme la palme seront interdites en Europe pour le biodiesel à partir de 2030 ; forte demande mondiale d'oléo protéagineux).



NOS CONSEILS

Renseignez-vous sur les possibilités offertes par votre coopérative / votre négociant : possibilités de vente avant moisson, contrats proposés ...

Mettez au point votre système d'information et de veille sur le marché, en lien avec votre conseiller.

Formez-vous, en priorité sur le calcul des coûts de production, ainsi que sur la commercialisation des grains.

VOS CONTACTS

CHAMBRES D'AGRICULTURE

14 : Fanny LITTEE-GAUDET - 02 31 70 25 37

27 : Loren MARIE - 02 32 78 80 29

50 : Ludivine ALLIET - 02 33 06 49 57

61 : Marina LEGRAND - 02 33 31 48 19

76 : Caroline ISABEL - 02 35 59 47 64

REDACTEUR :

Jean HIRSCHLER

Chargé d'études économiques

Direction IRD - Chambres d'agriculture de Normandie



RÉGION
NORMANDIE

Avec le soutien financier de